

**Discours de Madame Janine Dufau-Pouquet du 25 mai 2020
à l'occasion de
la séance d'installation du Conseil Municipal**

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je tiens à féliciter tous les élus du 15 mars et remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance,

Le temps de la campagne électorale est fini. Le confinement et maintenant le dé-confinement lui ont succédé.

Le temps de la gestion s'ouvre désormais pour six ans. Le temps n'est plus aux discours de campagne; mais aux actes.

J'ai présenté ma candidature au poste de maire, dans le respect des citoyens de Jurançon qui ont voté

pour la liste que je conduisais
pour notre démarche et notre programme
pour la compétence de notre équipe,

Par respect pour nos électeurs et les valeurs de progrès portées par notre liste: la solidarité indispensable dans la période actuelle et celle à venir ; la proximité et l'environnement même si depuis plusieurs semaines l'environnement est passé sous silence il sera dans les prochains jours une valeur essentielle. J'ajouterai l'humilité car après ce que nous venons de vivre et que nous vivons encore nous nous devons d'appréhender l'avenir avec un nouveau regard et remettre l'humain au cœur de nos préoccupations.

Je vais simplement faire quelques réflexions en soulignant ce qui nous unit et favorise l'entente au-delà des différences, voire des divergences.

Participation : mot très utilisé ces derniers mois : il vous sera nécessaire de l'appliquer dans cette enceinte à l'ensemble des élus, aux élus de l'opposition compris.

Nous serons une opposition constructive mais sans concession. Nous nous retrouverons pour tous les votes d'intérêt général, nous nous engageons à rester fidèles et loyaux envers les femmes et les hommes, notamment ceux qui n'ont pas voté pour vous et votre équipe

Nous sommes des élus de la République et la mission que nous ont confiée les électeurs est de la respecter et de la faire respecter. Ce rappel peut paraître pompeux mais c'est le moment ou jamais au début d'un mandat.

L'article premier de la Constitution de la 5ème République est ainsi rédigé : « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale »:

Cet article nous donne les directives :

L'organisation de la République est décentralisée, nous en sommes donc, ici, une part.

Ces principes constitutionnels s'imposent à nous.

Celui de l'égalité devant la Loi. Tous nos concitoyens doivent être traités de la même façon, tous sont à égalité de droits et de devoirs. Les citoyens sont égaux sans distinction d'origine, de race ou de religion. L'égalité des droits est un principe intangible.

Autre principe inscrit dans la Constitution, celui de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. La composition de notre conseil municipal est le reflet de ce principe constitutionnel que la loi du 17 mai 2013 a sanctifié en instaurant la parité hommes/femmes pour les communes de plus de 1000 habitants.

Nombreux sont les Français qui sont critiques sur le monde politique, hélas parfois à juste titre. Dans les circonstances présentes, nous avons encore davantage un devoir d'exemplarité. L'action publique, celle de ceux qui, comme nous, ont choisi d'y participer, est une haute responsabilité qui impose des devoirs.

Nous serons exemplaires si nous gérons dans la justice, sans privilégier quiconque, toujours inspirés dans nos actes et décisions par l'équité et la fraternité. Ceci doit être plus vrai envers les plus fragiles.

A ce sujet, je me permets de vous rappeler ici nos propos tenus lors de la réunion du 4 mai, offrir aux familles les plus précaires suite à la suppression de la cantine un bon d'achat alimentaire auprès des commerces de notre commune.

La même exigence de solidarité, autre nom de la fraternité, doit inspirer la construction d'un avenir commun du territoire qui nous concerne. Nous attendons de l'exercice d'un mandat électif la fierté d'agir pour les autres, tous et sans distinction, la fierté du regard porté sur les traces laissées lors de notre passage et que nous aurons l'orgueil de ne pas voir effacées.

Nous souhaitons une commune

Ouverte sur l'agglomération,

Ouverte sur le Béarn, sur la Région Nouvelle Aquitaine tout entière,

Ouverte sur autant de territoires sans le concours desquels le rayonnement de notre ville n'a aucune chance de prospérer.

Mesdames et Messieurs je vous remercie de votre attention